

Arrondissement de La Flèche

Commune de VILLAINES SOUS MALICORNE

Procès-Verbal de la séance du jeudi 2 juillet 2026

Date de convocation : L'an deux mil vingt-six, le deux juillet à vingt heures trente, 25 juin 2026 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Laurent HUBERT Maire.

Date d'affichage : 25 juin 2026 Étaient présents : Mesdames et Messieurs Laurent HUBERT, Christelle DOLBEAU, Eric GUILVARD, Marie-Laure METIVIER, Tony BERTRON, Virginie CARRÉ, Valérie DAILLIERE, Emilie LUSSON, Simon PAINCHAUD, Jean-Marie PRECHAIS et Victor VANNIER formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de membres
- en exercice : 15 Absents excusés : Christelle PHILIPPE (qui a donné pouvoir à Laurent HUBERT), Adrien BESSON, Gervais COMPAIN, Emilie MAUCOURT
- présents : 11 Absent : Néant
- votants : 11

Ordre du jour : -1* Cantine et services périscolaires : bilan de l'année scolaire 2025-2026 ; Fixation des tarifs 2026-2027 -2* Décisions municipales -3* Fête nationale 2026 ; -4* Lotissement Les Grandes Forges : suivi du marché voirie CCPF ; -5*Compte-rendu du Conseil d'école du 29 juin 2026; - 6* Comptes rendus : Commissions et travaux en cours ; -7* Informations communautaires ; -8* Questions diverses.

Secrétaire : En vertu de l'article L.2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Marie-Laure MÉTIVIER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 4 JUIN 2026

Aucune remarque n'est énoncée sur le procès-verbal de séance du 4 juin 2026 qui est de ce fait adopté à l'unanimité.

1. CANTINE ET SERVICES PÉRISCOLAIRES : Délibération 2026-07-01 **BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026 :**

En préambule, Monsieur le Maire explique que le fonctionnement de la cantine sera amené à évoluer au cours de la prochaine année scolaire. En effet, l'agent titulaire occupant le poste de cantinière a fait une demande de retraite progressive à compter du 1^{er} septembre 2026 et un départ à la retraite est envisagé au printemps prochain.

Plusieurs scénarios sont à l'étude et des contacts sont pris auprès de prestataires pour envisager la gestion de la cantine après le départ à la retraite de l'agent ; dès septembre, un personnel contractuel sera embauché en renfort pour suppléer l'agent titulaire le lundi.

Monsieur le Maire présente le tableau qui dresse le bilan de l'année scolaire qui s'achève selon 4 indicateurs : Le nombre de repas servis, le nombre de repas facturés, le budget alimentation et les charges en personnel. Les recettes plafonnent tandis que les charges augmentent.

2- FIXATION DES TARIFS 2025-2026 :

Monsieur le Maire rappelle les tarifs 2025-2026, à savoir :

Repas enfant présence régulière : 3.90 €

Repas enfant présence exceptionnelle ou stagiaire école : 1 ou 2 repas maximum dans le mois : 4.20 €

Repas adulte : 5.80 €

Après échanges et afin de contenir le budget, il est proposé d'appliquer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2026-2027 :

Repas enfant présence régulière : 4.00 €

Repas enfant présence exceptionnelle ou stagiaire école : 1 ou 2 repas maximum dans le mois : 4.30 €

Repas adulte : 5.95 €

Il est également décidé de modifier les tarifs de garderie du soir, ces derniers seront donc à compter du 1^{er} septembre 2026

Garderie du matin : 0.60 €

Garderie du mercredi midi : 0.30 €

Garderie du soir : 1.20 € (goûter compris)

Mis à part les modifications tarifaires ci-dessus, le règlement des services péri scolaires cantine-garderie et TEP est inchangé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. DECISIONS MUNICIPALES JUIN-JUILLET- délibération 2026-07-02

Le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de sa délégation :

N°	Nature	Objet de la Décision
40-2026	Déclaration d'Intention d'Aliéner N°2600009 SAS NOTAIRES DU SUD SARTHE – 11 avenue d'Obernkirchen 72200 LA FLECHE	Parcelles ZH195, ZH196, ZH197 situées 17 bis rue du Prieuré. Ne fait pas valoir le droit de préemption urbain
41-2026	Déclaration d'Intention d'Aliéner N°2600010 ANJOU MAINE NOTAIRES – 80 rue Jules Verne 72300 SABLE-SUR-SARTHE	Parcelles AB200, AB235, AB237, AB 310 situées 6 rue Principale. Ne fait pas valoir le droit de préemption urbain.
42-2026	MANUTAN COLLECTIVITES 143 Bd Ampère 79074 NIORT CEDEX 9	Achat module de classement et pièces jeu camion de pompiers 110,75 € HT
43-2026	SEDI 35 Chemin de St Genies 30700 UZES	Achat diverses fournitures (tampons, livrets de famille..) 460,35 € HT
44-2026	BERGER-LEVRAULT 64 rue Jean Rostand 31670 LABEGE	Transfert de données des progiciels : 490,00 € HT
45-2026	SARL PRECHAI SERVICES 22 Bis Place de l'Eglise 72270 VILLAINES-SOUS-MALICORNE	Installation d'une cabine de douche logement communal 2 ^{ème} étage : 1275,96 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE.

3. FÊTE NATIONALE :

Le Maire rappelle le programme de la fête nationale 2026 qui se déroulera le samedi 11 juillet prochain. Derniers points sur l'organisation de la journée, notamment sur le transport et montage/démontage des structures gonflables et la présence de chacun sur les stands et la réalisation des feuillards.

4. LOTISSEMENT LES GRANDES FORGES : SUIVI DU MARCHÉ CCPF

Monsieur le Maire présente le Marché subséquent de voirie lancé par la Communauté de communes du Pays Fléchois dans lequel les travaux de voirie du lotissement Les Grandes Forges sont intégrés.

La Communauté de communes a conventionné avec 4 entreprises. 3 d'entre elles ont répondu. L'entreprise retenue est l'Entreprise TPPL.

Le marché comporte deux tranches de travaux :

- La tranche ferme (autour des logements locatifs) pour 83 178,40 € HT
- La tranche optionnelle (trottoir rue de l'Argance et rue de la Liberté) pour 54 995,30 € HT

Compte tenu de l'incertitude de la situation géopolitique et des indices de prix actuels raisonnables, il est prévu de faire l'ensemble des travaux dès maintenant.
Le début du chantier devrait intervenir la dernière semaine d'août. La Communauté de communes du Pays Fléchois est le donneur d'ordre, la commune assumera les coûts financiers lui incombant.

5. COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Le dernier Conseil d'école de l'année scolaire s'est tenu le lundi 29 juin.

En l'absence de Christelle PHILIPPE, adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, Monsieur le Maire présente les sorties scolaires à Sainte Suzanne et au Climb'up.

Deux projets phares ont animé l'année scolaire, celui sur la thématique de la musique, proposé par Juliette PANCHER, Dumiste, via la CCPF qui s'est achevé par un beau spectacle de fin d'année et celui autour de la robotique animé par l'espace multimédia de la Communauté de communes du Pays Fléchois.

Echanges sur les travaux en cours à l'école avec le retard de chantier et les travaux qui s'éternisent.

Point sur les effectifs prévus à la rentrée prochaine : 83 inscriptions actuellement ; une organisation pédagogique identique à cette année se profile. Arrivée d'un nouvel enseignant à la rentrée suite au départ à la retraite d'Emmanuelle BOURNEUF.

6. COMPTE RENDU DES TRAVAUX ET COMMISSIONS EN COURS

• COMMISSION ESPACES/VOIRIE/RESEAUX

Eric GUILVARD fait le point sur les travaux en cours :

Lotissement La Galoisière 4 : La discussion s'est engagée avec le promoteur quant à la rétrocession de la voirie.

Problématique de bornage, un chemin communal n'est pas à sa place. Une demande de devis est en cours auprès d'un géomètre. Un nouveau busage sera nécessaire.

Défaut d'entretien sur une parcelle, mise en contact avec le propriétaire afin de lui ordonner le débroussaillage obligatoire afin de prévenir les risques d'incendies.

• COMMISSION COMMUNICATION

Christelle DOLBEAU remercie ses collègues pour la distribution du bulletin municipal. Des réunions seront à prévoir à la rentrée afin de retravailler le site internet de la commune rubrique par rubrique.

• COMMISSION CIMETIERE ET SALLE DES FÊTES

Marie-Laure METIVIER informe qu'une matinée citoyenne est organisée prochainement afin de nettoyer le cimetière.

• COMMISSION INSTALLATIONS TECHNIQUES

Compte-rendu des points abordés lors de la réunion de travail de la commission : Visite du bâtiment de l'ancien restaurant Coubard, proposition d'organiser une visite avec l'ensemble des membres du conseil municipal à l'automne prochain afin d'entamer les réflexions sur le devenir et les projets futurs ; travaux du logement communal (réfection de la douche), demande du locataire pour la pose d'un film sur la fenêtre dans la cage d'escalier. Point sur les travaux de l'école. Echanges sur la problématique de la chaleur dans les différents bâtiments (cantine, salle des fêtes, mairie, restaurant, salon de coiffure). Station d'épuration, remplacement du modem, les typologies des alarmes ont changé.

• COMMISSION ECOLE/PERISCOLAIRE

Compte-rendu des points abordés lors de la réunion de travail de la commission : Des rendez-vous sont prévus avec des prestataires de restauration collective. Plusieurs formules existent en fonction des prestations choisies avec ou sans personnel, avec ou sans cuisine sur site... Réflexion sur la végétalisation de la cour de l'école ; projet de remettre des jeux récréatifs au sol ; créer de l'ombrage au niveau de la cantine ; présentation du projet d'aire de jeux au square.

7. INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Monsieur le Maire et Gervais COMPAIN participeront à la réunion du PLUi le 9 juillet prochain. 2 visites sur le terrain sont prévues en septembre dans le cadre de la révision du PLUi.

Eric GUILVARD s'est rendu à une réunion organisée par la Communauté de communes où était expliqué le fonctionnement des commissions.

Projet de retenue sèche : Monsieur le Maire fait part d'un mail reçu du chargé de mission de la CCPF indiquant que les financements liés à ce projet sont encore incertains du fait du dépassement de l'enveloppe prévue, des éléments complémentaires ont été transmis aux financeurs, reste à savoir si une réévaluation de l'enveloppe est envisageable pour la concrétisation du projet.

8. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur HUBERT fait part du courrier reçu du Pays Vallée du Loir indiquant qu'un inventaire du patrimoine de Villaines sera réalisé cette année. Le chargé de mission sera amené à se déplacer sur la commune à partir de fin août jusqu'au mois de décembre afin de travailler au recensement et à l'étude du patrimoine bâti et mobilier de la commune. Il s'agit de Monsieur Charles ROBIN. Christelle DOLBEAU est référente de ce dossier.

La prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le jeudi 3 septembre 2026.

TOUR DE TABLE : Comme à chaque séance, les élus sont invités à poser des questions orales concernant les affaires de la commune :

Emilie LUSSON : rappelle la soirée estivale du 28 juillet avec la visite de son exploitation et celle de Christophe PERDRIX ; Modification de l'horaire de départ avancée à 18h au lieu de 19h comme initialement indiqué dans le bulletin municipal.

Jean-Marie PRÉCHAIS : Déploie les incivilités au Point d'Apport Volontaire à la Salle des Fêtes. Fait remarquer la charge importante de travail de l'agent communal, notamment à cette période de l'année.

Eric GUILVARD : besoin d'élague d'arbres pour passage de la fibre à Bonnefontaine

Victor VANNIER : demande la vérification des réfrigérateurs au stade et au bar de la salle des fêtes, diminution du froid en période de grosses chaleurs.

Marie-Laure MÉTIVIER : ajoute que des sacs sont déposés dans les containers extérieurs de la salle des fêtes qui ne proviennent pas des locations.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur Le Maire déclare la session close.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

La séance est levée à vingt-trois heures et vingt-huit minutes le 2 juillet 2026.

Le Maire,
Laurent HUBERT

Le secrétaire de séance :
Marie-Laure MÉTIVIER